



Projet pédagogique

1. Mission

L'objectif premier de l'Arc-en-Ciel est d'offrir aux enfants un accueil et un encadrement de qualité, assurés par des professionnel-le-s de l'enfance, afin de permettre aux parents du Plateau de concilier travail et vie familiale. Au sein de notre école à journée continue, nous offrons la possibilité aux enfants, appelés à devenir les adultes de demain, de **cultiver les graines de sérénité, d'équilibre et d'empathie semées aujourd'hui.**

L'Arc-en-Ciel est un véritable espace de vie qui remplit un rôle social important au sein de notre communauté. L'école à journée continue est un lieu d'apprentissage et d'expériences. Le cadre sécurisant proposé aux enfants permet l'échange de la parole, l'écoute, le dépassement de soi « oser ».

Nous mettons tout en œuvre pour permettre à l'enfant d'explorer ses capacités et de se réaliser au niveau individuel et au sein d'un groupe : jeu libre, création libre, développement de la personnalité, développement de la créativité. Nous proposons aux enfants **une pédagogie par la nature** : projet à la ferme, forêt, être en lien avec notre région.

*« Nous sommes des créatrice-eur-s de souvenirs.
Parce que l'enfance devrait être un beau souvenir ». (F.Némitz)*

2. Les valeurs

L'autonomie, l'inclusion, la convivialité et le respect

L'autonomie

L'autonomie se développe petit à petit dans plusieurs sphères de la vie. Elle touche les habiletés physiques, la pensée, l'acquisition de connaissances, l'interaction avec les autres et la gestion des émotions et de leur espace de vie.

Les activités et interactions proposées évoluent en fonction du rythme de chaque enfant. Ces apprentissages font partie intégrante du projet pédagogique. Les enfants sont soutenus dans l'acquisition d'une certaine autonomie à travers :

- **Les actes de la vie quotidienne** : l'hygiène personnelle, l'habillement, la prise des repas ainsi que les rangements et le nettoyage ;
- **Les relations interpersonnelles et sociales** : l'éducation positive et le soutien de l'adulte pour accompagner l'enfant à entrer en lien avec soi et l'autre. La gestion des émotions et des conflits ;
- **La curiosité et la créativité** : l'éveil et l'exploration grâce à des activités riches et stimulantes, permettant la résolution de problème tel que la construction de cabanes, allumer un feu, bricolage libre, etc. Donner la possibilité à l'enfant d'expérimenter par lui-même ;
- **Les devoirs scolaires** : le soutien de l'enfant dans le développement de stratégies permettant le travail en autonomie comportant également la notion de responsabilité.

L'enfant est au centre. Il-elle peut être encadré-e de manière individuelle à l'Arc-en-Ciel et les activités et interactions proposées évoluent en fonction de ses besoins.

L'inclusion

« L'enfant est un-e individu-e à part entière au sein d'une collectivité »

Parmi les valeurs qui nous sont chères, un terme essentiel résumant la philosophie de notre structure est l'inclusion. L'Arc-en-Ciel considère en effet que chaque individu-e du groupe doit y trouver dès le départ la place qui lui correspond, en fonction de ses besoins communs et de ses besoins propres. **Nous partons du principe que la diversité est la norme.**

La langue des signes

La langue des signes comme soutien : Les éducatrice-teur-s utilisent la langue des signes suisse pour communiquer avec certain·e-s enfants. Ce soutien permet à l'enfant de rester concentré sur une consigne, de rester en lien avec l'adulte qui s'adresse à lui-elle. La langue des signes est également pratiquée lors des moments de regroupement pour apprendre de nouvelles chansons, pour raconter des histoires, pour expliquer de nouvelles règles de l'Arc-en-Ciel.

La langue des signes doit être reconnue comme une langue nationale au même titre que les autres. A l'école à journée continue, les enfants apprennent des mots simples qui permettront peut-être à certain·es· enfants, de communiquer avec des personnes sourdes. C'est aussi cela l'inclusion.

La convivialité

« Une école à journée continue joyeuse qui ose parler de bonheur et de plaisir comme source d'apprentissage. »

A l'Arc-en-Ciel, la convivialité fait partie intégrante du projet pédagogique. Pour y parvenir, nous proposons des moments de partage en musique, du théâtre, des ateliers philosophiques, des sorties et explorations en nature « comme des aventurier·ère-s ». Ces moments nous permettent d'être réellement en lien avec les enfants et de préserver une atmosphère familiale.

Nous mettons tout en œuvre pour offrir un cadre sécurisant et chaleureux dans des locaux attrayants. Les enfants participent à la mise en place du cadre. Ils-elles sont acteur·trice-s dans l'élaboration de la structure et la décoration des locaux.

Il est également essentiel pour l'équipe éducative que les parents des enfants se rencontrent pour partager des moments d'échanges lors de fêtes organisées par l'Arc-en-Ciel. Une occasion pour les professionnel·le-s de présenter les projets réalisés au cours de l'année avec les enfants et rendre visible le travail effectué. *L'école à journée continue est un espace de rencontre pour tisser des liens d'humain à humain.*

Le respect

- **Le respect de soi-même avant tout** : les professionnel·le·s de l'enfance accompagnent les enfants dans cette découverte du soi et à apprendre à identifier ses limites, ses besoins.
- **Le respect de l'autre** : adultes et enfants, inconnu·e·s et ami·e·s.
- **Le respect de l'environnement** : la structure (prendre soin du matériel et participer à l'élaboration de l'espace commun), la nature, les animaux, le vivant, la nourriture (découverte de la nourriture, légumes et fruits bio proposés aux enfants).

3. Les règles de vie de l'Arc-en-ciel

- **Utiliser un langage adapté** : dire « bonjour » et « au revoir », « stp », « merci » aux adultes et enfants présent·e·s.
- **Prendre soin du matériel et des locaux** : ranger ses affaires et les jeux utilisés, débarrasser après le repas, respecter la nourriture.
- **Prendre soin de son environnement** : respecter la nature, respecter les êtres vivants.
- **Prendre soin de soi** : hygiène personnelle, jeux adaptés, écouter son corps, ses limites et besoins.
- **Faire attention aux autres, le « vivre ensemble »** : trouver des solutions lors de difficultés avec un·e camarade, poser ses limites et en cas de besoin, appeler un·e adulte afin de n'avoir recours à aucune forme de violence.
- **Respecter les consignes** : dans les jeux et activités, à table, durant les sorties et déplacement (sécurité).

4. Une journée à l'Arc-en-Ciel

Le Module du matin « cocorico »

Le matin, dès 6h30, l'enfant arrive avec son parent. Il·elle est accueilli·e par un·e membre de l'équipe éducative. Il·elle peut prendre un petit déjeuner composé de fruits, de féculents (divers pains, galette, etc) et de protéines (fromage, œuf, charcuterie, etc). Nous encourageons la découverte des petits-déjeuners protéinés afin de soutenir une bonne énergie pour l'enfant durant sa matinée à l'école.

Après le petit-déjeuner, l'enfant se brosse les dents, joue un petit moment et est accompagné·e à l'école.



Les enfants de 1-2H, qui ne sont pas scolarisé·e·s dans le même bâtiment que l'école à journée continue, sont accompagné·e·s par un·e professionnel·le lors des trajets EJC-ÉCOLE et ÉCOLE-EJC.

A partir de la 3H les parents peuvent signer une décharge afin que les enfants puissent prendre le bus de manière autonome.

Le Module du repas

A 11h35, l'enfant est accueilli·e à l'arrêt de bus (pour les enfants scolarisé·e·s dans un autre bâtiment) ou à l'entrée de l'Arc-en-Ciel.

Un accueil est organisé pour tous·tes les enfants dans la salle de jeux/musique (chant, danse, histoire, activité collaborative). L'enfant peut ainsi prendre le temps de respirer, prendre contact avec son corps et ses besoins, entrer en relation avec le groupe et les professionnel·le·s de l'enfance.

Vers 11h45, il est temps de prendre le repas. L'enfant est accompagné·e dans un espace où il·elle prendra son repas avec 7-15 enfants en fonction de la dynamique du groupe et de ses besoins. Un·e enfant qui a besoin de calme sera placé·e dans un espace moins fréquenté. Un·e éducateur·trice ou assistant·e socio-éducatif·ve (ASE) prendra toujours le repas avec les enfants fréquentant les classes de 1-4H.

Un·e enfant de 5-8H a la possibilité de choisir sa place et le groupe avec lequel il·elle souhaite partager son repas.

Il arrive aussi que certain·e·s enfants prennent la décision de manger seul·e·s. Dans cette situation, l'éducatrice·teur prendra le temps de questionner l'enfant sur son choix de manger seul·e et si besoin, le·la rejoindra pour prendre le repas avec lui·elle de manière individuelle.

Les repas sont préparés avec passion par la table d'hôte « chez Justine » à Lamboing.
[Une cuisine de qualité, équilibrée, locale et variée.](#)

Le concept de la « Jolie assiette »

L'enfant est amené·e à se servir lui·elle-même une assiette. L'objectif premier étant de réussir à se créer une « jolie assiette » sans obligation de terminer quoique ce soit. L'enfant est acteur de sa journée, y compris de son appétit, en fonction de ses besoins et de ses possibilités et évidemment, ceux-ci varient durant l'année.

L'enfant peut goûter : plusieurs étapes définissent le terme « goûter » et tant qu'une des étapes n'est pas acquise ou crée trop de stress, nous ne passons pas à l'étape suivante :

- 1) **Accepter de déposer l'aliment dans son assiette** : créer une « jolie assiette », mettre l'accent sur les couleurs, les textures, les différences entre les aliments, nommer les aliments, ...
- 2) **Sentir l'aliment** : certain·e·s enfants sont très sensibles aux odeurs et cette étape est primordiale pour accueillir certains aliments.
- 3) **Toucher l'aliment** : avec la fourchette, avec les doigts, l'amener près de la bouche, le couper, ...
- 4) **Mettre l'aliment dans la bouche** : l'enfant peut ressortir la nourriture si cette étape n'est pas encore possible.
- 5) **Manger l'aliment** : à cette étape, nous n'observons plus aucun stress chez l'enfant face à la nourriture.

L'enfant est accompagné·e à découvrir de nouveaux aliments et peut ainsi trouver, petit à petit, un équilibre et une relation paisible avec la nourriture.

Ce concept a fait ses preuves à l'Arc-en-Ciel et nous pouvons maintenant attester qu'un·e enfant, dès la 3H est capable de manger la presque totalité des repas proposés s'il·elle est passé·e par les étapes proposées par les éducateur·trice·s de l'Arc-en-Ciel dès la 1H.

Après les repas, l'enfant se brosse les dents, se nettoie les mains et la bouche.

Entre 12h30 et 13h15, l'enfant joue. Il·elle peut décider de se retrouver dans un espace calme pour lire, rêver, manipuler, tester du matériel adapté comme les plateaux Montessori qui sont à disposition des enfants dans l'une des salles. Il·elle peut aussi, dans un autre espace, s'amuser à construire, à créer, à dessiner, à bricoler. Les professionnel·les sont à disposition des enfants pour apporter le matériel, expliquer les marches à suivre, soutenir les interactions entre les enfants. L'enfant peut également aller jouer dehors autour de l'Arc-en-Ciel (place de jeux, foot, hockey, jeux libres).

A 13h15 l'enfant retourne à l'école et s'il·elle a congé, c'est un nouveau module qui démarre à l'Arc-en-Ciel.

Le repos 1H

L'enfant de 1H va maintenant prendre **un temps de repos**. On ne parle pas de sieste mais de repos. Certain·e·s enfants ont encore besoin de dormir et disposent alors d'un matelas, d'une couverture et d'un coussin. Les enfants peuvent être accompagné·e·s de leur fidèle doudou pour ce temps calme.

L'enfant peut aussi prendre un temps pour lui-elle, couché·e ou assis·e, à écouter des histoires, de la musique, faire un moment de yoga, ou un atelier de philosophie. Parfois un·e autre enfant plus âgé·e raconte une histoire.

Nous pouvons également proposer un moment calme en forêt pour écouter le bruit du vent dans les feuilles, regarder passer les nuages et se reconnecter à soi.

Le Module d'animation

L'enfant de 2H-5H qui ne retourne pas à l'école l'après-midi prend un temps calme de manière autonome. Jeux calmes, lecture, dessin, activités créatrices manuelles, construction.

A 14h00, nous nous retrouvons par groupe pour vivre un moment à l'extérieur. L'enfant **sort chaque jour** en forêt, à la place de jeux, en promenade ou à la ferme. Les activités sont multiples et pensées en fonction des besoins de l'enfant.

Parfois l'enfant est avec des camarades de son âge et parfois, pour des plus petits groupes et lorsque cela semble pertinent pour l'éducatrice·teur, les groupes sont hétérogènes.

« L'enfant entre en relation avec la nature, apprend à découvrir son environnement, sa région, les animaux, les plantes. A l'Arc-en-Ciel, la notion de respect de l'environnement est primordiale et nous veillons à y sensibiliser les enfants. »

D'autres activités peuvent être organisées durant ce module d'animation : atelier théâtre, cuisine, sport, visite de bibliothèque et de musée.

En hiver, nous profitons des conditions de saison pour organiser des activités hivernales telles que du bob/luge, nous rendre à la patinoire...

Le goûter

Au milieu de l'après-midi les enfants reçoivent un goûter. Il se compose de fruits ou légumes bio et de produits à base de céréales.

Les écoliers et le module devoirs

Chaque enfant qui participe au module devoirs est accompagné·e, encouragé·e par un·e éducatrice·teur/ASE de l'Arc-en-Ciel. La tâche du·de la professionnel·le est de s'assurer que les devoirs du lendemain soient faits. Dans le cas où l'enfant n'y arrive pas (fatigue inhabituelle, maladie, grande difficulté, incompréhension de la tâche), un mot sera écrit aux parents.

Même si la surveillance des devoirs fait partie des tâches qui incombent à l'équipe éducative de l'Arc-en-Ciel, il est important que les parents contrôlent chaque jour le travail de leur·s enfant·s. Nous ne sommes pas tenus à l'exactitude des devoirs rendus.

Le rituel des devoirs est structuré car l'enfant doit apprendre à apprendre. Ce passage entre l'école et l'Arc-en-Ciel est important et apprécié par les enfants. Nous prenons le temps de soutenir chacun·e d'eux·elles en nous asseyant à leur côté et en leur donnant la possibilité de déposer leur réalité.

Parfois ils·elles sont fier·ère·s de nous montrer les progrès accomplis mais il arrive aussi qu'ils·elles aient le besoin d'évoquer leurs difficultés et d'éventuelles craintes. Nous sommes là pour les guider dans les tâches à faire et leur offrir l'espace propice à ce moment de concentration.

Quand la charge de travail est trop grande et que l'enfant ne peut plus apprendre et continuer ses devoirs, l'équipe éducative est présente pour imaginer une activité différente, le temps de se changer les idées quelques minutes. Ceci de façon à organiser son temps pour qu'il soit favorable à la tâche.

Les éducateur·trice·s responsables du module devoirs peuvent proposer des méthodes d'apprentissage permettant à l'enfant d'affiner sa façon d'apprendre. Par exemple proposer une dictée promenade pour répondre au besoin de mouvement de l'enfant.

Les départs

L'enfant est de retour à l'Arc-en-Ciel dès 17h00 après un après-midi riche en expériences et ses parents peuvent alors venir le-la chercher (soit entre 17h00 et 17h15 pour les enfants inscrit·e·s au M3 (et M2.2 le mercredi), soit entre 17h30 et 18h00 pour les enfants inscrit·e·s au M4).

Les parents restent à l'entrée de l'Arc-en-Ciel. Une éducatrice·teur ou ASE proposera un petit retour sur la journée de l'enfant·s (jeux, activités, anecdote). Si les parents souhaitent un retour plus détaillé, ils-elles peuvent sans autre le demander lorsque le temps à disposition le permet à l'équipe éducative.

L'enfant quitte alors le groupe et cela peut prendre quelques minutes. Il est important que l'enfant puisse ranger le matériel utilisé, qu'il-elle puisse prendre congé du groupe avec lequel il-elle partageait une activité et puisse saluer les adultes avec qui il-elle a passé la journée.

Lorsque l'enfant·salue son parent, il est à nouveau sous la responsabilité de celui-celle-ci, il-elle récupère toutes ses affaires et quitte l'Arc-en-Ciel.

Les retours sont faits uniquement dans le temps du module (pour un départ du module 3, aucun retour ne sera fait à 17h15. Il en sera de-même à partir de 17h55 dans le module 4).

5. Gestion des conflits

Les éducatrice·teur·s de l'Arc-en-Ciel s'inspirent de l'éducation Montessori dans la gestion des conflits : donner aux enfants les moyens de résoudre les différends de manière non-violente, dans la tolérance et la communication.

L'éducation à la paix

Les enfants apprennent l'importance de la paix, de l'empathie et du respect des autres. Ils-elles participent à des discussions, des histoires et des activités qui favorisent la compréhension, la tolérance et la coexistence pacifique.

Régulation émotionnelle

L'Arc-en-Ciel met l'accent sur la régulation émotionnelle en tant qu'aspect essentiel de la résolution des conflits (prévenir plutôt que guérir). Les enfants apprennent à identifier et à gérer leurs émotions de manière saine. En comprenant leurs propres émotions et celles des autres, les enfants développent l'empathie et comprennent mieux les perspectives et les sentiments des personnes impliquées dans les conflits.

- Arrivée à l'Arc-en-Ciel : chants, respiration, regroupement. Cette activité permet aux enfants de vivre un rituel de transition entre l'espace école et l'espace EJC afin de décharger des possibles tensions, stress.
- Discussion et ateliers philosophiques en fonction de l'âge des enfants. Espaces de paroles en groupe ou lors des promenades ou même de manière individuelle avec un·e éducateur·trice.
- Préventions par l'observation (l'éducateur·trice observe et est à disposition des enfants avant qu'un conflit éclate).
- Communication non-violente entre les enfants et le personnel éducatif.
- Bibliothèque à disposition des enfants avec des ouvrages de qualité (éducation à la paix)

Écoute active et communication

Nous encourageons l'écoute active et les compétences de communication efficaces en tant qu'éléments clés de la résolution des conflits. Les enfants apprennent à écouter attentivement, à exprimer leurs pensées et leurs sentiments et à s'engager dans un dialogue respectueux.

En cas de conflit, les enfants sont encouragés à rechercher des solutions pacifiques par le dialogue et le compromis. Ils apprennent à écouter les différents points de vue, à trouver un terrain d'entente et à collaborer pour trouver des solutions mutuellement bénéfiques.

« Tout n'est pas parfait, mais apprendre à reconnaître le conflit et surtout à en sortir dans l'écoute et le respect représente un atout important pour les futurs adultes. »

6. Collaboration avec les parents

La collaboration est l'acte de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun. Dans le cadre de la collaboration entre l'équipe éducative de l'Arc-en-Ciel et les parents, un de ces objectifs communs est le bien-être de l'enfant.

Le lien avec les parents permet de mieux comprendre l'enfant (réalité et valeurs familiales, intérêts, habitudes, etc.), ce qui facilite le travail des professionnel·les de l'enfance auprès de lui, ainsi que son adaptation à l'école à journée continue. Une bonne communication entre les parents et le personnel éducatif permet d'offrir un environnement éducatif de qualité. Une relation de collaboration est plus qu'un simple

échange d'informations. Elle implique que les parents se sentent les bienvenus lorsqu'ils-elles veulent communiquer avec l'adulte à qui ils-elles confient leur enfant-s.

Nous souhaitons que chaque parent se sente suffisamment à l'aise de poser des questions, de donner son opinion, de faire part de ses besoins et de ses attentes.

La collaboration entre le personnel éducatif et les parents est essentielle à la prise en charge de l'enfant afin de lui garantir un développement harmonieux au sein de l'Arc-en-Ciel.

Accueillir le parent à l'Arc-en-Ciel c'est :

- Reconnaître l'unicité du parent,
- Tenir compte de sa réalité,
- Valoriser son rôle de premier-ère éducateur-trice de son enfant,
- Lui parler, verbaliser ce que l'enfant a vécu et a fait en son absence, dire comment il s'est comporté dans les différentes circonstances.

Construire ensemble un pont de communication permettra de faire circuler l'information de part et d'autre pour créer une relation de confiance et ainsi mettre l'enfant au centre de nos préoccupations réciproques.

7. Entretiens réseau EJC / famille / ECOLE / facteur 1,5

L'éducateur-trice responsable de l'enfant, accompagné-e par un-e ASE, peut organiser des entretiens de bilans avec les parents des enfants qui présentent des difficultés à l'Arc-en-Ciel.

L'équipe éducative peut aussi participer aux entretiens de réseau entre les parents et les enseignants, en cas de difficultés scolaires ou comportementales qui peuvent être remarquées à l'Arc-en-Ciel. Cela permet de collaborer avec les enseignant-e-s et les parents et ainsi trouver des solutions qui auraient du sens pour tout le monde dans le but d'aider l'enfant.

Certain-e-s enfants nécessitent un encadrement et un soutien particulier. Pour répondre à ce besoin, la direction de l'Arc-en-Ciel dispose, grâce à l'application d'un facteur de prise en charge plus élevé (facteur 1,5), de moyens supplémentaires pour organiser un meilleur encadrement ou proposer des mesures d'encouragement spécifiques à ces enfants. Les éducateur-trice-s peuvent alors partager des informations avec les enseignant-e-s et vice versa afin de trouver ensemble des stratégies pour accompagner au mieux les enfants à l'école et à l'Arc-en-Ciel.

Lorsque le facteur 1,5 est mis en place pour un-e enfant, les parents et les enseignant-e-s en sont informé-e-s.

Tous les enfants de 1H bénéficient d'un facteur de prise en charge plus élevé durant le premier semestre.

Les entretiens

Plusieurs types d'entretien sont proposés aux parents tout au long du parcours de l'enfant à l'Arc-en-Ciel avec pour but principal d'échanger avec les parents et de développer davantage la collaboration et le lien de confiance.

- **L'entretien d'inscription** : ce rendez-vous est organisé en groupe sous forme de portes ouvertes. L'équipe éducative présente le projet pédagogique, le concept organisationnel, les locaux et répond aux questions des parents et enfants. Les parents rencontrent, lors de cette soirée, l'éducatrice·teur qui deviendra la·le référente de l'enfant lors de son arrivée à l'Arc-en-Ciel.
- **L'entretien de bilan** : il est proposé aux parents des enfants qui bénéficient du facteur 1.5. Une éducatrice·teur est référent·e de l'enfant et propose un ou plusieurs entretiens durant l'année scolaire afin de tisser un lien de confiance avec les familles, les enseignant·e-s, les services sociaux et autres acteurs du réseau. L'entretien est mené par l'éducatrice·teur de référence de l'enfant qui va présenter les observations et les mesures spécifiques d'encouragement mises en place pour soutenir l'enfant dans son quotidien à l'Arc-en-Ciel.
- **L'entretien à la demande des parents** : si les parents le désirent, l'équipe éducative peut, en tout temps, planifier une rencontre pour échanger sur les observations faites à l'EJC et dans la famille. Ces entretiens sont précieux pour l'équipe éducative et les familles. Ils permettent de suivre le développement de l'enfant durant les 8 années de collaboration éventuelle entre l'Arc-en-Ciel et la famille.

8. Un travail d'équipe

L'équipe se réunit chaque semaine à l'interne pour partager son expérience et sa pratique dans un souci permanent d'amélioration. Supervision, formation continue et travail d'équipe sont essentiels pour la mise en place d'un projet pédagogique centré sur l'enfant. Les professionnel·le-s de l'enfance qui accueillent les enfants à l'Arc-en-Ciel sont des éducatrice·trice-s social·e ou de l'enfance, enseignant·e-s ou des assistant·e-s socio-éducatif·ve-s.

Le respect au sein de l'équipe éducative essentiel : liberté d'expression et d'initiative au sein de l'équipe éducative, **éducation positive** proposée aux enfants (un cadre clair pour un jeu libre), pratique de la communication non-violente (CNV).

9. Concepts pédagogiques

Maria Montessori (1870-1952) valorise l'acquisition de l'autonomie grâce aux apprentissages. Sa pédagogie repose sur l'observation de l'enfant qui amène le personnel éducatif à poser les gestes appropriés pour favoriser son apprentissage. Elle suggère également l'adaptation du mobilier à l'enfant afin d'encourager le développement de son autonomie.

Nous mettons à disposition des plateaux d'activités qui permettent aux enfants de développer des compétences liées à la vie pratique (prendre soin de soi, se nourrir, se servir à boire, compter, classer, différencier,...). Ces espaces d'apprentissages riches permettent également aux professionnel·les de l'enfance d'observer les enfants dans leur développement et de proposer si besoin des ajustements ou une prise en charge spécifique.

Célestin Freinet (1896-1966) a mis au point une pédagogie active, basée sur l'expression libre de l'enfant : texte libre, dessin libre, etc. Selon Freinet, les acquisitions ne se font pas par l'étude des règles et des lois, mais par l'expérience. Il met également en avant [le rôle de la parole dans une organisation groupale et situe l'adulte au même niveau que l'enfant](#). Freinet a également été l'un des premiers à aborder la pédagogie différenciée, à savoir que chaque enfant est unique et développe des besoins différents auxquels le personnel éducatif doit être attentif.

Arno Stern (1924-) est le créateur du « Jeu de peindre » (1946), une pratique fondée sur la spontanéité et le plaisir de l'acte créateur. En créant les conditions propres à surmonter les préjugés et les inhibitions, l'enfant est capable de s'adonner à ce jeu lorsqu'il se déroule dans un espace mis au point à cet effet.

[A l'Arc-en-Ciel, la créativité est au centre de notre pédagogie. Nous voyons la créativité comme « la possibilité de s'accommoder d'une situation « désagréable » pour trouver des solutions, observer le monde autrement, changer de position et respirer profondément dans ce nouvel équilibre. \(F.Némitz\).»](#)

Les enfants créent, essaient, déchirent, recommencent, changent d'idée. Il n'y a pas de juste ou de faux. [Il y a l'expérience d'entrer dans un processus et d'en tirer des enseignements](#). L'enfant a l'espace, les outils et les ressources (personnel éducatif et groupe) pour développer sa créativité. C'est pour cela que les enfants ne feront pas tous le même bricolage pour une fête spécifique. Les enfants sont libres de créer en fonction de leurs besoins et envies et d'en partager le résultat ou non.

Pédagogie par la nature et respect de l'environnement

Née en Scandinavie, la pédagogie au cœur des *Forest Schools*, la Pédagogie Par la Nature (PPN), est une approche éducative, fondée sur [le développement holistique de l'enfant](#) (envisager le développement de l'enfant dans sa globalité), qui ne manque pas de faire ses preuves.

Les enfants sont invités à explorer librement l'environnement naturel, à apprendre à s'en occuper et développer leur relation à la nature ainsi qu'aux autres. Ils apprennent à se servir d'outils, à sculpter le bois, à allumer un feu de camp et y cuisiner, à cueillir les plantes comestibles, à construire des cabanes, à repérer et à interpréter les traces d'animaux. Ils·elles partagent des moments de jeux collectifs ou individuels, utilisent les trésors de la nature dans des projets créatifs et tant d'autres choses.

[Nous parlons volontiers de « Pédagogie Arc-en-Ciel » en référence au fait que nous puissions nos approches dans différents concepts pédagogiques et que chaque professionnel·le apporte sa couleur à l'Arc-en-Ciel du projet pédagogique de la structure.](#)



Ce document a été travaillé et rédigé en équipe durant l'année scolaire 2023-2024 sous la direction de Florine Némitz, directrice de l'Arc-en-Ciel

Prêles le 26 juin 2024